



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

crémation

Question écrite n° 79112

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur la situation des crématoriums en France. En effet, en 1965 la crémation représentait 0,4 % des obsèques. Depuis ce chiffre a bondi à 33 %. Et cela devrait continuer à augmenter puisque 57 % des personnes âgées affirment préférer la crémation à l'inhumation pour leurs obsèques (étude IPSOS-services funéraires de la Ville de Paris, 2013). Or les crémations produisant des substances polluantes, les 170 crématoriums de France doivent se doter d'un système de filtration des fumées avant 2018. Sachant que la moitié des installations n'ont toujours pas entamé les travaux, elle lui demande quelles solutions sont envisagées alors que les collectivités craignent des fermetures importantes.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79112

Rubrique : Mort

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mai 2015](#), page 3347

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)